



## La bibliothèque en quête de public (2<sup>ème</sup> partie)

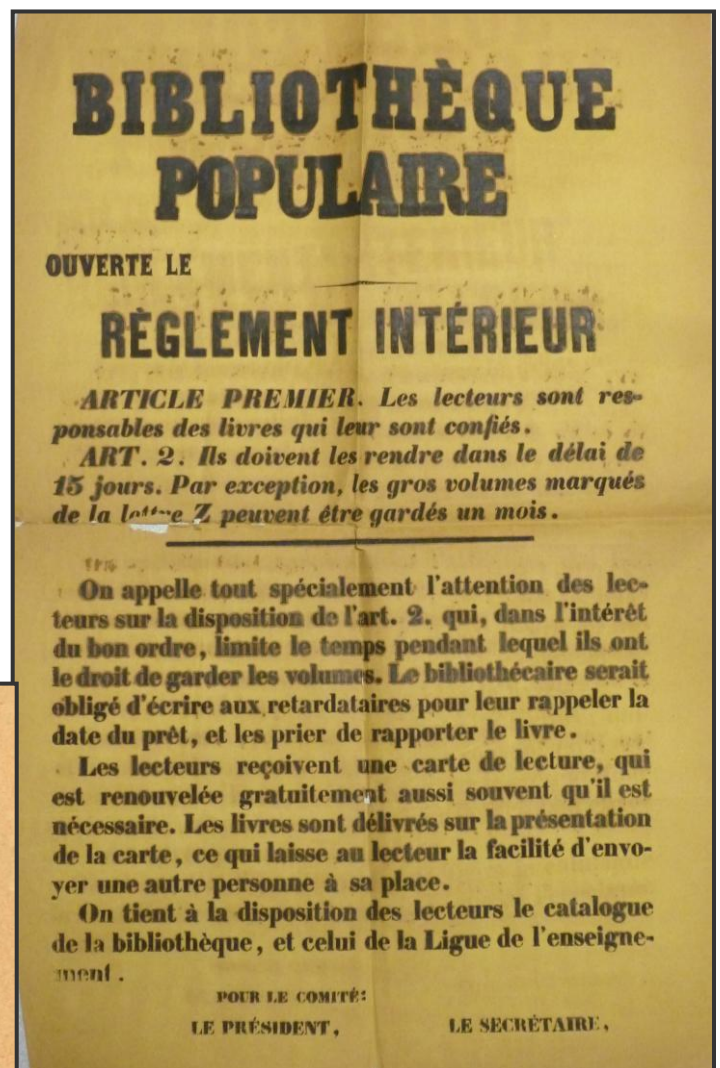
Comme évoqué dans la première partie de cette Cosnoisette, l'objectif des bibliothèques dites populaires, qui vont se multiplier tout au long du 19<sup>ème</sup> siècle, est de répandre l'instruction et le goût de la lecture parmi le peuple, en donnant à tous un égal accès aux livres.

Les bibliothèques publiques sont organisées par l'ordonnance royale du 22 février 1839, dont l'article 38 stipule qu'il « sera établi par notre ministre de l'Instruction publique, dans toutes les villes qui possèdent une bibliothèque, sous la présidence du maire, un comité d'inspection de la bibliothèque et d'achat des livres qui déterminera l'emploi des fonds consacrés aux acquisitions, la confection des catalogues, les conditions des échanges proposés. »

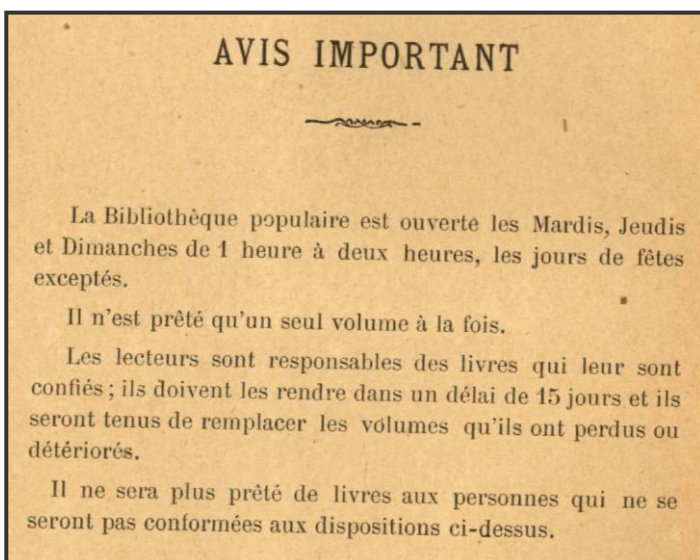
A Cosne, le choix des livres à acheter pour la bibliothèque est confié à la commission municipale de l'instruction.

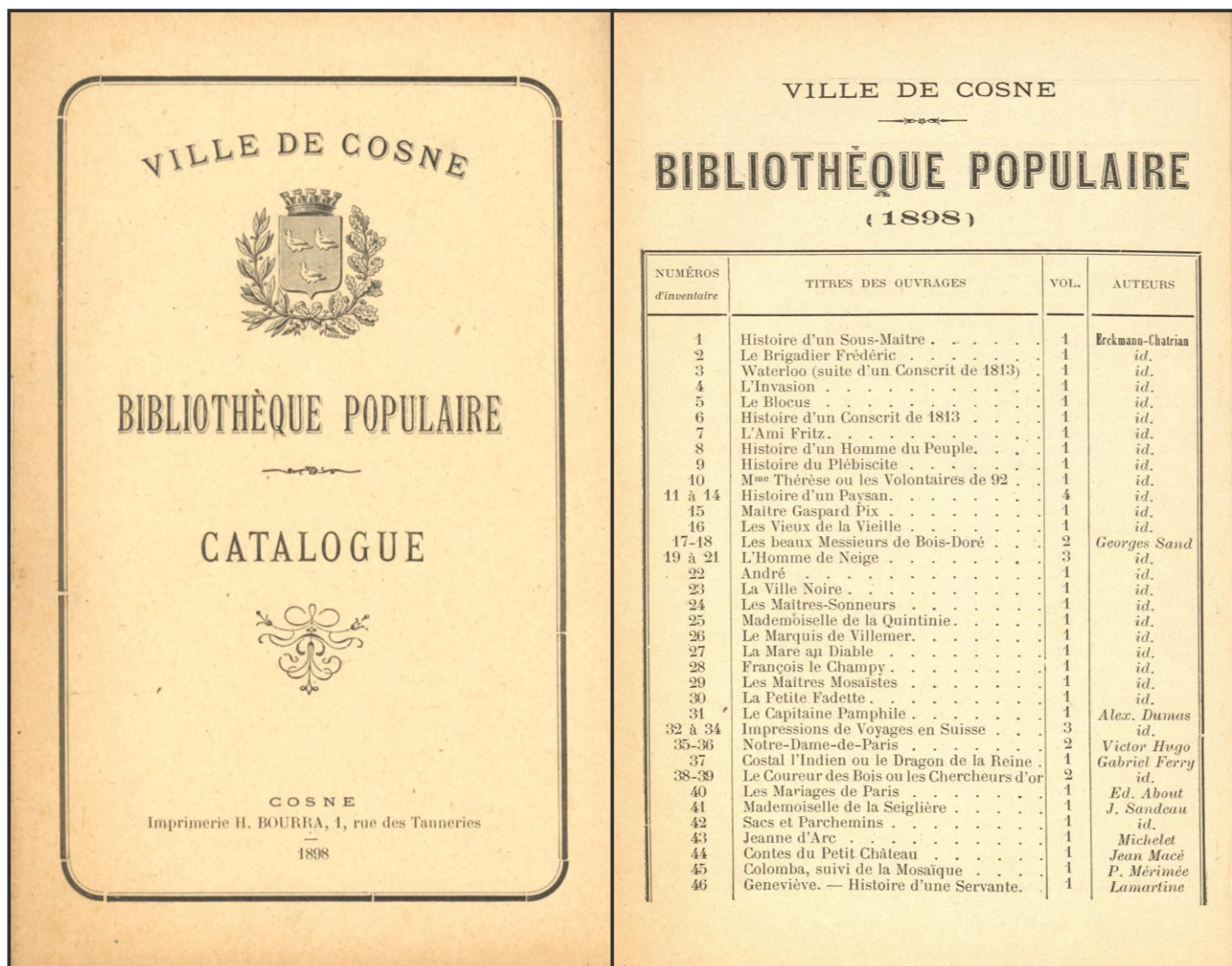
Outre les achats, les collections sont constituées par des dons, des legs ou des dotations de l'Etat.

En 1890, la bibliothèque compte 762 ouvrages. Une annotation en fin de catalogue précise que le n° 763, intitulé « Aventures d'amour », de Casanova, « a été retiré de la lecture par M Jouvencel. » L'ouvrage aura sans doute été jugé trop libertin...



Règlement intérieur de la bibliothèque, non daté (ci-dessus) et 1898 (ci-contre)





**Catalogue de la bibliothèque, 1898**

En 1901, le maire de Cosne écrit au ministre de l'Instruction publique pour lui exposer que la bibliothèque populaire « est fréquentée par un nombre important de lecteurs des deux sexes, par ceux surtout qui ont terminé leurs études primaires et quitté l'école. Ils trouvent à la bibliothèque les ouvrages qui leur permettent de continuer et de compléter leur instruction. » Afin de « contribuer au développement de cette institution populaire et démocratique », le maire réclame une concession de livres de l'Etat.

Un inventaire – non daté – indique que les ouvrages sont classés en 10 rubriques : romans historiques ; romans de voyage et d'aventure ; romans de mœurs, nouvelles, contes ; poésie, théâtre ; éloquence ; géographie, voyages ; histoire, biographie ; sciences, industrie, histoire naturelle, astronomie, économie domestique ; religion, morale, philosophie, éducation.

**STATISTIQUES 1901**

**Budget : 300 francs**  
**Nombre de volumes : 1170**  
**(achats : 1100 – dons : 40**  
**– dotations de l'Etat : 30)**  
**Nombre de prêts : 7800**  
**Ouverture : 3 h/semaine**

En 1933, Melle Paizeau, institutrice, adresse une réclamation au maire : « *j'ignore si cette bibliothèque a beaucoup de fidèles, mais je remarque et éprouve hélas ! les difficultés d'en user, car elle est ouverte seulement 1h par semaine et à quelle heure !... de 10h à 11h, le dimanche. C'est bien, en effet, l'heure du devoir pour un grand nombre de personnes. Faudra-t-il donc, pour cela, que ces personnes-là renoncent à leur droit que proclame l'établissement de cette bibliothèque publique, à une jouissance intellectuelle, voire même à une honnête distraction ?... Or, il y a eu les vacances –bien-, puis les inventaires –bon-, puis la bibliothèque est fermée pour cause de malade.* »

Au cours de la 2<sup>nd</sup>e guerre mondiale, la bibliothèque est investie par la Kommandantur. Les volumes sont alors transférés dans un local rue Edme Lavarenne. Après le départ des Allemands, le Comité de lecture et d'achat charge le docteur Perceau « *de l'organisation de la bibliothèque et d'en assurer ensuite le fonctionnement.* ».

Les volumes sont rapatriés à la mairie. M Perceau rapporte qu'il fallut ensuite « *procéder ensuite à un nouveau tri, à une nouvelle classification, recataloguer les ouvrages et les disposer dans leurs casiers. Ce fut un travail long et minutieux.* » La bibliothèque, qui compte alors 2500 ouvrages, peut ouvrir au public le 1<sup>er</sup> juillet 1944, les lundis et jeudis.

L'objectif affiché par le Comité est ambitieux : « *la bibliothèque ne fonctionne pas seulement comme distributrice de livres ; la tâche la plus difficile, la plus délicate, c'est de guider les jeunes gens et les jeunes filles dans le choix de bonnes lectures. Certes, il faut bien des romans de concierge, comme l'on dit vulgairement, mais il faut détacher la jeunesse de ces livres fades, souvent écrits en mauvais français, et lui indiquer les ouvrages dans lesquels, tout en trouvant des lectures agréables, ils pourront s'instruire et apprendre quelque chose d'utile.* »

En 1953, Mme Yon est nommée bibliothécaire, pour un temps de travail hebdomadaire de 10 heures. Quelques années plus tard, le rapport de l'inspecteur de la Direction des bibliothèques est élogieux : « *sous l'impulsion de Mme Yon, la bibliothèque de Cosne fait de rapides progrès. Elle a doublé, en quelques années, le nombre de ses abonnés, et surtout amélioré la qualité des livres prêtés, en accueillant davantage d'étudiants et d'élèves du collège.* »

En avril 1967, la bibliothèque, trop à l'étroit à la mairie, déménage au rez-de-chaussée du palais de justice.

**Régional de Cosne, 29 avril 1967**

**Les 10.000 ouvrages  
de la Bibliothèque municipale  
vous attendent désormais  
au Palais de Justice**

Les nouvelles salles de la Bibliothèque municipale sont maintenant installées provisoirement dans deux des futures salles du Musée de la Loire, au rez-de-chaussée du Palais de Justice.

Créée en 1845, la Bibliothèque municipale était installée au 1<sup>er</sup> étage de la mairie, depuis 87 ans. Depuis cette date elle n'a cessé de s'accroître et ce local exigü était devenu, depuis longtemps, insuffisant pour accueillir un nombre également croissant d'abonnés.

Succédant au docteur Perceau, la très dévouée et compétente bibliothécaire, Mme Yon-Dalligny, qui n'a cessé, depuis 14 ans, d'augmenter le capital-lecture et son classement, mérite de sincères compliments tant pour cette considérable augmentation que pour l'amabilité et le zèle avec lequel (malgré des conditions de travail rendues difficiles par le manque de place) elle documente et dirige le choix de ses « clients », en particulier les élèves qui trouvent toujours auprès d'elle conseils et documents précieux pour leurs études.

Aujourd'hui, Mme Yon - Dalligny pourra, dans des locaux plus accueillants et plus aérés, poursuivre sa tâche avec plus de facilité. Elle a organisé un classement plus rationnel qui lui permettra de mieux servir encore les quelques 300 familles abonnées, sans parler des nombreux estivants de toute la région qui constituent une importante clientèle saisonnière.

— Dans notre prochain numéro nous publierons la liste des récentes acquisitions de la Bibliothèque.

**Jours et heures d'ouverture de la Bibliothèque :**

— **Lundi**, de 14 h. 30 à 17 h.

— **Jeudi**, de 16 h. 30 à 18 h. 55.

La bibliothèque sera fermée le Lundi 1<sup>er</sup> Mai, et les jours fériés.

## Mme Marie YON-DALLIGNY Bibliothécaire

Lundi soir nous apprenions avec surprise et beaucoup de peine, le décès brutal, à l'hôpital de Cosne, de notre vieille amie, Mme Marie Yon-Dalligny, dans sa 82<sup>e</sup> année. Hospitalisée la veille pour une mauvaise grippe, son cœur a lâché.

Avec elle disparaît une figure locale très estimée et le témoin assidu d'un demi siècle de vie cosnoise.

Née à Paris dans une famille de souche cosnoise, apparentée à la famille Legrand (elle était la cousine éloignée de Claude Dauphin et de Jean Nohain). Son père, clerc de notaire et homme de lettres distingué, et son grand-père maternel, Emile Boisseau, peintre et sculpteur à Varzy, firent baigner son enfance dans un milieu de gens cultivés et artistes.

Fait rare à l'époque pour une fille, elle obtint son baccalauréat avant d'enseigner le français et l'anglais au Lycée Lamartine, puis dans diverses institutions privées.

S'étant installée à Cosne avec sa mère, au début de l'occupation, dans la belle maison de la place Clemenceau (aujourd'hui propriété de M. Gourdin), elle dirigea durant quelques années le Pensionnat Notre-Dame, puis donna des cours particuliers. C'est alors qu'elle mit, toujours avec modestie, sa culture et ses connaissances au service de la collectivité. Tout d'abord, elle aida M. Louis Giblin à remettre sur pied le Musée de la Loire, puis elle devint une des chevilles ouvrières du Syndicat d'Initiative. Par la suite, on la retrouve également au sein du Groupe archéologique Condate, et de la société « Sites et Monuments » dont elle était secrétaire.

Mais ce qu'elle fut par dessus tout, c'est une bibliothécaire passionnée, une bibliophile érudite. Ayant succédé au docteur Perceau (célèbre pour avoir miraculeusement échappé au bombardement du pont de Cosne en juin 1940), en janvier 1953 à la tête de la bibliothèque municipale (alors installée au 1<sup>er</sup> étage de la mairie dans des conditions bien précaires), elle en assura la direction avec un grand dévouement jusqu'en 1975 (date de l'arrivée de Mlle Guibal), et contribua à l'installation



de la nouvelle bibliothèque au Palais de Justice. Jusqu'à ces derniers jours, elle continua d'y apporter le précieux concours de son expérience et de ses connaissances historiques.

Véritable amie pour chaque abonné de la bibliothèque, elle faisait toujours son possible pour trouver le livre approprié au goût de chacun. Conseillère des étudiants et des journalistes, elle était une documentaliste précieuse et toujours disponible. Elle fut un témoin attentif de l'histoire locale et de toutes les manifestations artistiques et culturelles.

Figure familière, discrète, attachante et généreuse, l'esprit toujours en éveil, elle consacra sa vie à ses livres et à quelques fidèles amis. Vivant seule, entourée de ses chats (tels « les amoureux fervents et les savants austères... »), elle négligeait même son confort au profit de piles de documents qui insidieusement envahirent son espace vital.

Déjà titulaire des Palmes Académiques, la médaille d'honneur départementale et communale devait lui être remise prochainement. Elle a, en effet bien mérité notre reconnaissance.

A sa sœur Suzanne, docteur en Droit chez Dalloz, à Paris, et à son frère, de Nancy, nous adressons nos condoléances les plus attristées.

— Les obsèques de Mme Yon auront lieu demain, 13 Avril, à 16 heures, en l'église Saint-Jacques de Cosne.

Bibliothécaire passionnée, Mme Yon aime raconter « le côté comique de la bibliothèque » : « une dame vient se faire inscrire, elle ne sait pas très bien ce qu'elle veut. Je cite des auteurs : Cronin, Balzac, Zola, Pagnol. La dame comprend l'épagneul et s'écrie : oh oui j'adore les chiens, donnez-moi cela ! ». Autre anecdote : « une dame vient avec une liste faite par une voisine ; entre autres titres il y avait Nana, L'Assommoir, La Faute de l'abbé Mouret etc... Je lui demande ce qu'elle préfère : donnez-moi l'histoire du curé, il paraît que c'est drôle. Je m'étonne et quand elle me rapporte le volume, je lui demande si elle a été satisfaite de sa lecture. Gênée, elle me dit : eh bien, non, ce n'est pas la faute de l'abbé Mouret, ma voisine s'est trompée, c'était Le Petit monde de don Camillo ! Evidemment... »

En décembre 1974, une nouvelle bibliothécaire est recrutée : Melle Guibal. Nouveaux locaux, nouveau personnel, la bibliothèque va prendre un nouvel essor.

Régional de Cosne, 13 avril 1979

### STATISTIQUES 1976

Dépenses de fonctionnement (hors personnel) : 9767 F  
 Nombre de volumes : 17030  
 Nombre de périodiques : 16  
 Nombre de prêts : 10618  
 Nombre de lecteurs : 312  
 Ouverture : 11 h/semaine

#### Sources Archives de Cosne :

- 2 R 10 – Fonctionnement de la bibliothèque, 1884-1939
- 1 W 16 – Fonctionnement de la bibliothèque, 1968-1979
- 1 W 467 – Gestion du personnel, 1949-1972
- 1 W 2455 – Fonctionnement de la bibliothèque, 1945-1968
- 202 W 219 – Aménagement de la bibliothèque, 1965-1974
- Régional de Cosne, 1967 et 1979